
Nombre de délégués en exercice au Comité syndical : 58
Délégués présents : 31
Absents : 27

Vote(s) pour : 31
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Pouvoir(s) : 0

Date de convocation : 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 12 février 2026

* * *

Sous la présidence de Madame Brigitte TORLOTING, Déléguée Titulaire du Syndicat mixte
Secrétaire de séance : Monsieur Denis BLOUET, Délégué Titulaire du Syndicat mixte

Délibération n°2026-02-1202 : Compte financier unique de l'exercice 2025

Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-12 et L.1612-31,

VU le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dressé par Monsieur le Président du Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoT de l'Agglomération Messine,

VU l'exposé de Monsieur le Président du Syndicat Mixte,

CONSIDÉRANT que, dans les séances où le Compte Financier Unique du Président du Syndicat Mixte est débattu, le Comité syndical doit élire son Président de séance et que le Président du Syndicat Mixte peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote,

Délibération

*Le Bureau consulté,
Le Président entendu,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,*

DÉCIDE d'élire en conséquence Madame Brigitte TORLOTING en qualité de Présidente de séance pour le débat et le vote du présent Compte Financier Unique,

PREND ACTE du départ du Président du Syndicat Mixte au moment du vote,

APPROUVE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoT de l'Agglomération Messine, lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET	DEPENSES en €	RECETTES en €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
* Résultat reporté de l'exercice 2024 (compte 001)	0,00	329 419,67
* Opérations de l'exercice 2025	119 500,25	182 643,58
TOTAL A :	119 500,25	512 063,25
SOLDE D'EXECUTION (I) :		392 563,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
* Résultat reporté de l'exercice 2024 (Compte 002)	0,00	593 999,00
* Opérations de l'exercice 2025	760 078,28	716 554,43
TOTAL B :	760 078,28	1 310 553,43
SOLDE D'EXECUTION (II) :		550 475,15
TOTAL GENERAL A + B :	879 578,53	1 822 616,68
RESULTAT DE CLÔTURE (I + II) :		943 038,15
RESTE A REALISER :	0,00	0,00

RECONNAÎT l'absence de restes à réaliser.

ARRÊTE les résultats tels que résumés ci-dessus.

CHARGE Monsieur le Président du Syndicat Mixte ou son représentant de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet de la Moselle.

Pour extrait conforme
Metz, le 12 février 2026

La Présidente
Madame Brigitte TORLOTING



Le secrétaire de séance
Monsieur Denis BLOUET

